



14 JUILLET : PINSAGUEL FÊTE LA RÉPUBLIQUE

Une nouvelle
équipe municipale

P. 6-7

2020 :
des projets dès le
début du mandat

P. 9

Des festivités
au château

P. 10-11

RÉSULTAT DES ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 15 MARS 2020

LISTE « PINSAGUEL, L'AVENIR ENSEMBLE » CONDUITE PAR JEAN-LOUIS COLL **70,2 %**

LISTE « ÉVEIL PINSAGUELOIS » CONDUITE PAR GUY BERNARD **29,8 %**

TAUX DE PARTICIPATION : **51,6 %** (contre **44,7 %** au niveau national)

LES RÉCENTS CONSEILS MUNICIPAUX

Séance du 23 mai 2020

Séance du 23 juin 2020

Séance du 10 juillet 2020

Séance du 30 septembre 2020

2 >

Les conseils municipaux sont publics.
Les ordres du jour et comptes-rendus sont consultables en mairie et sur le site de la mairie www.mairie-pinsaguel.com

- > Notre Village
 - > Le conseil municipal
 - > Séances du conseil municipal

EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES DU CONSEIL MUNICIPAL

La loi a étendu aux communes de plus de 1000 habitants un droit qui était jusqu'à mars 2020 réservé aux communes de plus de 3500 habitants.

Un espace sera désormais réservé à l'expression libre des élus de la majorité et des élus de l'opposition. Les conditions d'exercice de ce droit sont précisées par le règlement intérieur du conseil municipal qui peut être soumis à l'appréciation du juge administratif.

Ainsi, à la différence des autres communications municipales, cette tribune libre est dédiée à l'expression de l'intégralité des élus, contribuant ainsi au débat démocratique et à la représentativité de tous les électeurs.

> Voir les « Tribunes libres », p. 14

Journal d'information municipal
édité par la ville de Pinsaguel.
Tél. : 05 61 76 29 88.
Fax : 05 61 72 19 26.
contact@mairie-pinsaguel.com
www.mairie-pinsaguel.com

Tiré en 1400 exemplaires.

• Directeur de la publication :
Jean-Louis Coll.

• Conception, réalisation :
In extenso, Canens (31). 05 61 90 29 15.

L'édition du bulletin municipal de Pinsaguel
respecte les normes pour l'environnement.



LE MOT DU MAIRE

« Dans notre village, le lien social, la convivialité et la transition écologique ne sont pas des mots vides de sens. »

Dès le lendemain de l'élection, en nous interdisant toute pause, la pandémie du coronavirus nous a projetés dans un autre monde : il a fallu dans l'urgence nous organiser pour que la vie de notre village ne s'arrête pas. Nous avons fait comme nous avons pu pour permettre, notamment aux plus fragiles et aux plus isolés d'entre nous, de traverser cette épreuve dans les conditions les moins difficiles possible.

Au cours de ces deux mois de confinement, aucun service n'a été à l'arrêt, la communication entre la mairie et les administrés est restée permanente, le village a continué d'être entretenu et nous avons fait en sorte qu'aucun retard dans le traitement des dossiers essentiels n'ait été accumulé.

Au moment où toutes les activités qui alimentent notre vie quotidienne pourraient être en train de progressivement redémarrer, nous devons avoir une pensée particulièrement reconnaissante pour toutes celles et ceux, qu'ils appartiennent aux services publics, qu'ils relèvent du secteur privé ou qu'ils soient bénévoles associatifs, qui ont contribué par leurs engagements et leur sens des responsabilités au maintien du lien social qui est le fondement de la vie de notre commune.

Cet élan de générosité et de sens de l'intérêt public a été mis à l'honneur lors des fêtes du 14 Juillet et l'équipe municipale souhaite renouveler ici très chaleureusement ses remerciements à l'ensemble des personnes qui ont participé à cet élan de solidarité.

Si le plus gros de cette pandémie semble désormais derrière nous, peut-être de nouvelles contraintes que nous espérons moins éprouvantes nous attendent-elles. Si cela devait être le cas, l'expérience acquise nous aiderait collectivement à faire face.

Depuis fin juin, la nouvelle équipe municipale est en place et vous pourrez découvrir plus précisément la répartition des attributions de vos élus dans les pages qui suivent.

Le bel été (parfois un peu trop chaud) que nous avons connu en juillet et août a permis, grâce aux nombreuses animations qui ont été programmées au château des Confluences, d'offrir aux Pinsaguelois et parfois aux habitants de villages voisins de nombreux moments de convivialité entre cinéma, concerts et restaurations familiales proposées par des commerçants de Pinsaguel.

À la rentrée de septembre, le forum des associations, bien que soumis à une organisation contraignante, a connu une belle fréquentation couronnée par le buffet campagnard qui dans la cour de la mairie a réuni le soir une centaine de personnes.

La fête de la Réserve naturelle organisée le dimanche 20 septembre au château est venue clôturer une animation estivale qui une nouvelle fois a témoigné que dans notre village le lien social, la convivialité et la transition écologique ne sont pas des mots vides de sens.

En vous souhaitant une rentrée pleine de promesses

Jean-Louis COLL
Maire de Pinsaguel

ENTRETIEN AVEC LE MAIRE

JEAN-LOUIS COLL NOUS FAIT PART DE SES RÉFLEXIONS CONCERNANT SON TROISIÈME MANDAT QUI DÉBUTE.

VOUS AVEZ DÉBUTÉ CE NOUVEAU MANDAT EN ÉTANT CONFRONTÉ À UNE CRISE SANITAIRE INÉDITE. QU'EST-CE QUE CELA VOUS A INSPIRÉ ?

Tout d'abord, la fierté d'avoir vu une réserve citoyenne nombreuse se mettre en place rapidement dans la commune, et la conscience qu'il faudra parvenir à pérenniser cet élan de solidarité auquel j'ai tenu à rendre hommage le 14 Juillet. Ensuite, nous avons compris concrètement la nécessité de bien maîtriser le plan communal de sauvegarde qui est un outil indispensable pour réagir de façon efficace face aux situations de crise. Enfin, cette épreuve nous a fait concrètement prendre conscience de la fragilité de nos acteurs économiques qui sont au cœur de la vie de notre village.

VOUS VENEZ DE NOMMER VOS ADJOINTS ; QUELLE EST LA FEUILLE DE ROUTE QUE VOUS VOUS ÊTES FIXÉE AVEC EUX ?

Deux enjeux forts seront au centre de ce nouveau mandat : le lien social et la transition écologique.

Avec le lien social, se pose la question de savoir comment porter des initiatives qui vont permettre à tous les Pinsaguelois de se sentir appartenir à un collectif qui les protège, les accompagne, en lequel ils peuvent avoir confiance. Complexe, ce chantier essentiel est passionnant.

Par ailleurs, une nouvelle délégation d'adjoint a été créée : la Transition écologique. Ce sujet tout aussi essentiel concerne naturellement la protection et la valorisation du cadre de vie exceptionnel qui est le nôtre, mais aussi la préservation de la vie future sur notre planète. De plus, je suis persuadé que l'innovation, moteur de l'activité économique de demain se situe du côté de la transition écologique.

À titre d'exemple, la crise de la Covid-19 nous a brutalement rappelé que la question de

l'autonomie alimentaire était désormais au centre des défis que nous allons devoir relever. Dans ce domaine, Pinsaguel s'est d'ailleurs montré précurseur avec l'installation de la ferme maraîchère à côté de la Muscadelle. La façon dont cette activité a été accueillie par les Pinsaguelois montre bien d'ailleurs que la question de la transition écologique est très liée à celle du lien social parce qu'elle engendre des rapports différents entre les individus.

À PRÉSENT QUE LE CONSEIL MUNICIPAL EST INSTALLÉ, QUELLES SONT VOS PRIORITÉS POUR CETTE RENTRÉE ?

Le retard que nous a imposé la crise en début de mandat est désormais rattrapé grâce aux efforts et à la compréhension de tous. Cette mobilisation a également permis, à la grande fierté et satisfaction de très nombreux Pinsaguelois, d'offrir une animation (cinéma, musique, restauration...) dans la cour du château 3 soirs par semaine pendant tout l'été. Les engagements de campagne que nous avons pris pour 2020 ont commencé à connaître un début de réalisation et je tiens en janvier 2021 à présenter aux Pinsaguelois un bilan de 2020 montrant que les engagements pris en matière de voirie, de démocratie locale, d'aménagements sportifs auront été tenus. Cela sera la priorité de cet automne que de réunir les conditions du démarrage de ces engagements.

Le travail sur le projet du château des Confluences va aussi entrer dans une nouvelle phase car tous les travaux et démarches que nous avons engagés sont sur le point d'aboutir pour accueillir dans ce site classé des activités qui amélioreront le cadre de vie des Pinsaguelois et qui seront la fierté de notre village.

UNE NOUVELLE ORGANISATION POUR LA MUNICIPALITÉ

L'organisation de la nouvelle équipe municipale est le résultat d'une réflexion qui a mis l'accent sur trois points importants : le renforcement de la démocratie locale, l'importance à donner à notre engagement en faveur de la transition écologique, la place centrale à donner à l'animation et à la vie locale.

Le renforcement de démocratie locale se traduit par l'importance désormais donnée au travail en commission afin que les dossiers soient davantage discutés en amont des décisions à prendre. C'est la raison pour laquelle nous n'avons

créé que deux commissions (lien social et cadre de vie) mais avec pour elles l'obligation de se réunir régulièrement. Sur propositions de leurs membres, ces commissions pourront, quand elles le jugeront utile, inviter des personnes qualifiées sur les sujets à traiter.

De plus, le conseil citoyen annoncé pendant la campagne et créé dès juin 2020 renforcera la libre expression des Pinsaguelois sur leurs attentes et leurs appréciations. L'accent mis sur notre engagement en faveur de la transition écologique se traduit d'une part, comme nous

nous y étions engagés pendant la campagne, par la nomination d'une adjointe entièrement dédiée à la transition écologique et, d'autre part, par la mise en œuvre de la charte « Pinsaguel en transition » également signée pendant la campagne.

L'importance donnée à l'animation de la vie locale prend forme au travers de la désignation d'un adjoint responsable de ce secteur tout en étant chargé d'animer une équipe de conseillers délégués (proximité, aînés, citoyenneté) qui par leur action devront au quotidien renforcer les liens entre les Pinsaguelois.

LA CRÉATION D'UN CONSEIL CITOYEN

Inscrite dans les propositions de la campagne électorale, la création d'un conseil citoyen a fait l'objet d'une délibération pour sa création lors du conseil municipal du 13 juin 2020. Il s'agit, maintenant qu'il a été officiellement créé, de le mettre en place afin de lui permettre de démarrer ses activités.

QU'EST-CE QU'UN CONSEIL CITOYEN ?

Tel qu'il a été voulu par l'équipe municipale, un conseil citoyen est une assemblée de quinze Pinsaguelois ou Pinsagueloises chargés d'émettre en toute liberté des avis sur la vie de la commune et le fonctionnement de la municipalité mais également de demander à la municipalité d'étudier certains sujets d'intérêt communal.

QUEL EST SON RÔLE PAR RAPPORT À LA VIE MUNICIPALE ?

Si la municipalité s'engage à lui fournir les moyens nécessaires à son fonctionnement (petit budget, salles de réunion...), il est totalement indépendant de la municipalité : aucun élu, qu'il soit de la majorité ou de l'opposition, ne peut siéger au conseil citoyen. Chaque année, au moment du vote du budget, il lui sera demandé de présenter un avis sur l'activité de l'année écoulée et/ou sur les attentes de l'année à venir. Il pourra aussi, en fonction de ses souhaits,

se saisir de sujets et faire des propositions à la municipalité. Enfin, il disposera d'un petit budget pour faire réaliser de petites opérations ponctuelles répondant à la demande des habitants (embellissements de quartiers par exemple).

COMMENT EN DEVIENT-ON MEMBRE ?

Le conseil citoyen sera constitué de représentants d'associations de la commune et d'habitants volontaires, représentatifs des quartiers, et qui seront tirés au sort. Les modalités définitives des désignations, qui resteront ouvertes pour assurer l'indépendance et la pluralité des membres, seront plus finement définies dans les prochaines semaines. Il s'agira de constituer un groupe de quinze personnes.

Ce conseil sera piloté par un animateur ou animatrice et un(e) secrétaire qui auront la responsabilité de la mise en œuvre du programme de travail, de l'animation des débats, du compte-rendu des séances et de la présentation des avis et rapports.

Dans les semaines qui viennent, une information plus précise sera diffusée pour vous permettre de mieux comprendre cette nouvelle instance et vous proposer d'y participer afin que le conseil citoyen puisse effectivement entrer en activité avant la fin de 2020.

LA NOUVELLE ÉQUIPE M

LE CONSEIL MUNICIPAL RÉUNIT 23 ÉLUS. LE RÉSULTAT DE L'ÉLECTION CONDUIT À LA RÉPARTITION SUIVANTE : 20 ÉLUS DE LA MAJORITÉ ET 3 ÉLUS DE L'OPPOSITION.

Le conseil municipal se réunit au moins une fois par trimestre en convoquant les 23 élus. Deux commissions ont été créées : Cadre de vie et Lien social. Elles comportent une dizaine d'élus chacune, intégrant l'opposition, et permettent de travailler sur des dossiers en

cours et préparer les décisions. Des groupes de travail thématiques peuvent se mettre en place sur certains sujets. À cela s'ajoutent le Centre communal d'action sociale et la commission d'appel d'offres comportant des élus de la majorité et de l'opposition.

Un bureau municipal se réunit toutes les semaines pour travailler sur les sujets courants et prendre des décisions sur le bon fonctionnement des services ou le suivi des dossiers en cours ; il réunit le maire, les adjoints et les conseillers délégués.



LE MAIRE

Jean-Louis COLL

Maire

Vice-président du Muretain Agglo

Président du CCAS

Vice-président du SMEAT

Président de l'association ConfluenceS

LES ADJOINTS AU MAIRE



François BENARD

1^{er} adjoint au maire en charge

de la coordination du projet municipal et du suivi des dossiers intercommunaux

Délégué titulaire à l'École de musique

Délégué suppléant au SAGE



Corinne PAILLAS

2^e adjointe au maire en charge

des Solidarités

Vice-présidente du CCAS

Déléguée titulaire au SIAS Escaliu



Lucien PEREZ

3^e adjoint au maire en charge

de l'Éducation, de la Jeunesse et de la Culture

Vice-président de l'École de musique



Isabelle AVRILAUD

4^e adjointe au maire en charge de

la Transition écologique

Délégué titulaire à HGE



Jean-Pierre BOURNET

5^e adjoint au maire en charge

de la vie et de l'identité locales

Vice-président de la commission « Lien social ». Membre du CCAS

MUNICIPALE

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS



Emmanuelle BOUVET
Conseillère déléguée à la communication



Alain DUCOMTE
Conseiller délégué à la proximité
Membre du CCAS
Délégué titulaire au SDEHG
Délégué suppléant au SIAS Escalieu



Benoît FORGUE
Conseiller délégué à l'urbanisme et à l'aménagement
Vice-président de la commission « Cadre de Vie »
Délégué titulaire au SDEHG
Délégué titulaire au SAGE
Délégué suppléant à HGE



Serge PATRI
Conseiller délégué au patrimoine
Vice-président du SAGE



Jean-Paul WANNER
Conseiller délégué aux aînés
Membre du CCAS
Délégué titulaire au SIAS Escalieu

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA MAJORITÉ



Muriel BATBIE



Philippe CESTAC



Arthur FONTAINE



Anne-Marie GAIOLA

Membre du CCAS



Raphaëlle GOURSAUD



Sophie JULLIA



Sophie PIOTROWSKI



Sonia SABRY
Déléguée suppléante au SIAS Escalieu
Membre du CCAS



Aurore TELLO

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE L'OPPOSITION



Guy BERNARD



Béatrice LEVEQUE

Membre du CCAS



Patrick ROUVEIROL

LEXIQUE DES ACRONYMES

CCAS : Centre communal d'action sociale

HGE : Haute-Garonne Environnement

SAGE : Syndicat Ariège Garonne Saurune

SDEHG : Syndicat départemental d'énergie de la Haute-Garonne

SIAS : Syndicat intercommunal d'action sociale

SMEAT : Syndicat mixte d'étude et d'aménagement de

l'agglomération toulousaine

LA MISE EN PLACE DES STRUCTURES INTERCOMMUNALES SUITE AUX ÉLECTIONS

UN CERTAIN NOMBRE DE COMPÉTENCES ET DE SERVICES PUBLICS SONT GÉRÉS SUR NOTRE COMMUNE PAR DES STRUCTURES INTERCOMMUNALES DONT LA COMMUNE EST MEMBRE. CELA PERMET À LA FOIS UNE MEILLEURE INTERVENTION, DES ÉCONOMIES D'ÉCHELLE ET UNE ORGANISATION PLUS EFFICACE SUR LE BASSIN DE VIE. LA LOI IMPOSE PAR AILLEURS QUE CERTAINES COMPÉTENCES SOIENT OBLIGATOIREMENT GÉRÉES À L'ÉCHELLE DE PLUSIEURS COMMUNES.

Notre commune est représentée dans les instances de chacune de ces structures dont elle est membre afin de participer aux décisions prises et de s'assurer que les intérêts de Pinsaguel y sont défendus. Suite aux élections municipales, de nouveaux élus communaux ont été désignés par le conseil municipal pour siéger dans ces différentes organisations intercommunales (la présentation des élus en pages précédentes en indique le détail).

Cette actualité est l'occasion de rappeler le rôle et l'importance de l'intercommunalité dans notre quotidien et pour les services publics qui vous sont apportés.

D'une part, le Muretain Agglo gère, en tant que communauté d'agglomération de vingt-six communes, de très nombreux services : ramassage des déchets, petite enfance, périscolaire (restauration, CLAE, centre de loisirs, ATSEM...), voirie, aménagement du territoire et développement économique, habitat...

D'autre part, plusieurs orga-

nismes appelés « syndicats intercommunaux » assurent des actions et services dédiés à des sujets particuliers que la commune ne saurait gérer seule :

- Eau potable, eau pluviale et assainissement : Syndicat Ariège Garonne Saurdrune (SAGE)
- École de musique : syndicat intercommunal avec Portet et Roquettes
- Protection incendie : Syndicat départemental d'incendie et de secours (SDIS)
- Éclairage public : Syndicat départemental d'énergie de la Haute-Garonne (SDEHG)
- Aide à domicile : Syndicat intercommunal d'action sociale (SIAS)
- Actions environnementales : Haute-Garonne Environnement (HGE)
- Mobilités (réseau bus, Mobibus, covoiturage...) : Tisseo (via le Muretain Agglo)

Par ailleurs, la commune a également des liens avec des organismes permettant de lui apporter un soutien important pour ses actions de développement local :

- L'association ConfluenceS qui fédère les acteurs du territoire qui souhaitent s'engager pour la mise en valeur, la protection et le développement de la Réserve naturelle régionale de la Confluence Garonne-Ariège
- L'Établissement public foncier d'Occitanie qui aide la commune en matière d'urbanisme et d'habitat en pouvant faire des acquisitions foncières pour le compte de la mairie dans le but de réhabiliter des logements et redynamiser notre centre-ville.
- Le SMEAT (Syndicat mixte d'étude et d'aménagement de l'agglomération toulousaine), dont M. Coll a été élu 2^e vice-président, qui coordonne les axes stratégiques d'aménagement du territoire et d'urbanisme à l'échelle de l'ensemble de l'agglomération toulousaine.

La commune de Pinsaguel et ses élus sont particulièrement mobilisés au sein de ces trois structures, comme en témoignent les réalisations passées et à venir en matière d'amélioration de notre cadre de vie.

2020 EN ACTION

DES PROJETS DÈS LE DÉBUT DU MANDAT

L'ÉQUIPE MUNICIPALE AVAIT PRIS L'ENGAGEMENT AU COURS DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE DE LANCER DÈS 2020 DE NOUVEAUX DOSSIERS IMPORTANTS TOUT EN FINALISANT DES ACTIONS DÉJÀ PRÉVUES.

Dès le tout début de mandat, des dossiers ont été discutés, étudiés, affinés, financés, pour ainsi tenir les engagements pris alors même que certaines réalisations vont demander du temps. La période de confinement, reportant le début effectif de prise de poste des nouveaux élus, ainsi que la forte sollicitation des élus et services municipaux pour gérer la crise et le déconfinement ont retardé de quelques mois ce travail d'ensemble, mais un grand nombre de dossiers ont malgré tout pu être travaillés et des décisions actées.

LES PROJETS ENGAGÉS

- Création de nouvelles instances de travail incluant tous les conseillers y compris de l'opposition : commissions, groupes de travail thématiques...
- Points faits avec tous les services municipaux et intercommunaux sur l'ensemble des dossiers en cours et relance de nos partenaires ou prestataires extérieurs
- Création d'un conseil citoyen
- Engagement de travaux de voirie pour la fin d'année
- Lancement des études pour la création d'une aire de covoiturage avec le conseil départemental
- Reprise de contact avec les partenaires du projet du château des Confluences et programmation financière du projet
- Lancement des études pour la rénovation des équipements sportifs
- Finalisation des études pour les travaux à venir de l'esplanade du marché
- Dernière phase des travaux de rénovation énergétique à l'école
- Activités festives estivales dont seconde saison du ciné plein air et création de nouvelles soirées avec des concerts et en associant des bars-restaurants de la commune
- Lancement de nouveaux projets culturels (occitan...)
- Rendez-vous pris avec la CAF et le conseil départemental pour le projet d'Espace de vie sociale
- Réalisation et études de nouvelles pistes cyclables
- Installation des nouveaux élus au sein du Centre communal d'action sociale et poursuite des actions d'aide à des familles ou personnes en difficulté
- Réflexions en cours et lancement de premières actions pour renforcer la transition écologique : agriculture, transports, économies d'énergie...

ACTUALITÉS DU MURETAIN AGGLO

Le conseil communautaire d'installation du Muretain Agglo a eu lieu le 9 juillet dernier. André Mandement, président sortant et maire de Muret, a été réélu président pour ce nouveau mandat. Jean-Louis Coll a été élu deuxième vice-président, en charge de l'aménagement et du projet de territoire. Sur le territoire du Muretain, ce nouveau mandat s'ouvre avec l'enjeu de la mise en œuvre d'un projet de territoire dont la responsabilité incombe à notre maire afin de

renforcer les solidarités entre communes et faire émerger des projets nouveaux pour les habitants.

Dès la première réunion de rentrée, le sujet de la gestion des

effets de la crise sur l'agglo a été débattu. Des aides exceptionnelles aux associations, à la relance de la commande publique et aux solidarités envers les familles ont été décidées.



Le conseil communautaire du Muretain Agglo.

FESTIVITÉS 2020

Photos Manon Mory/Mairie de Pinsaguel



Les Toiles du Château, tous les mercredis et tous les vendredis en juillet et août. Séance du 8 juillet.



10 >



Cérémonie du 14 Juillet.



La terrasse du château, tous les jeudis en juillet et août.
9 juillet 2020. △
26 août 2020. ▷





Forum des associations.
12 septembre 2020.



Opération
World Clean Up Day
dans la Réserve
naturelle régionale
avec Pinsaguel En
Transition.
19 septembre 2020.



Fête des Confluences. 20 septembre 2020.





NÉ À LA MARTINIQUE EN DÉCEMBRE 1922, LUCIEN MARTHE-ROSE EST UNE FIGURE BIEN CONNUE ET APPRÉCIÉE DE PINSAGUEL OÙ IL HABITE DEPUIS 1956.

LUCIEN MARTHE-ROSE

12 >

Sous les drapeaux en 1940, il répond à l'appel du général de Gaulle en rejoignant l'armée d'Afrique, ce qui le conduira à participer au débarquement de Casablanca qui fit basculer une partie des forces vichystes dans le camp de la France libre. Il rejoint ensuite Alger avec ses compagnons d'armes. Puis il quittera l'Algérie pour débarquer à Marseille en août 1944 et participer à la libération de la ville. Il combattra ensuite à Toulon avant de participer à la libération de Royan et de La Rochelle en avril et mai 1945.

De ce passé glorieux, Lucien Marthe-Rose a toujours gardé avec lui les insignes de combattant de la France Libre qu'il porte fièrement à chaque cérémonie.

Après la Libération de la France, et une affectation à Nantes, il sera en 1946 volontaire pour aller servir en Indochine et c'est en 1956, après avoir été décoré de la médaille militaire à son retour en France métropolitaine, qu'il viendra s'installer à Pinsaguel.

Il prendra sa retraite militaire en 1962 avant d'occuper un emploi à la Cartoucherie. Il se retirera définitivement de la vie active en 1983. Veuf depuis un an, Lucien Marthe-Rose a, avec son épouse, élevé 5 enfants.

La municipalité de Pinsaguel est particulièrement fière de compter Lucien Marthe-Rose parmi les siens.

CORINNE BRUTUS NOUS A QUITTÉS

C'est avec une grande peine que nous avons appris le décès de Corinne Brutus, vétérinaire dans notre village. Connue d'un grand nombre de Pinsaguelois pour son empathie, sa gentillesse, son attention aux autres, elle exerçait son métier avec une très grande et très sincère délicatesse envers les animaux qu'elle soignait.

La municipalité présente à son fils et à ses proches l'expression de ses condoléances les plus sincères et les plus attristées. Notre village se souviendra longtemps d'elle et de son sourire.



LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

La crise sanitaire, accentuée par ses répercussions économiques et sociales, montre la nécessité de conduire des actions à destination des plus fragiles d'entre nous, en les aidant, les soutenant et les orientant vers les dispositifs d'accompagnement social les plus adaptés.

Au niveau communal, c'est le Centre communal d'action sociale qui joue ce rôle de gestionnaire des politiques municipales en faveur des solidarités.

Le CCAS est administré par quatorze membres : sept conseillers municipaux, et sept membres nommés par le maire parmi des personnes non membres du conseil municipal qualifiées en matière d'action sociale et connues pour leur engagement bénévole au sein de la commune. Son nouveau conseil d'administration a été renouvelé suite aux élections municipales.

Le CCAS dispose d'un budget propre pour aider ponctuellement des familles ou des personnes se trouvant en

difficulté financière (bons alimentaires...).

Au-delà de ces aides, il s'agit d'accompagner les personnes vers les services compétents : aide sociale du département, aide en matière d'habitat au Muretain Agglo... Le CCAS aide notamment des Pinsaguelois à obtenir une place dans des logements sociaux (de la commune ou dans le parc social d'autres communes du secteur). C'est également via le CCAS que les ménages pinsaguelois ont accès à une épicerie sociale et solidaire à Roques.

UNE MUTUELLE POUR LES PINSAGUELOIS

Le CCAS a noué un partenariat avec l'association ACTIOM dans le cadre du dispositif « Ma Commune Ma Santé ». Cette action s'adresse à l'ensemble des administrés de la commune et a pour but de proposer une offre de mutuelle santé dite « communale » négociée par l'association.

Élaborée pour améliorer l'accès aux soins et générer du pouvoir d'achat, cette action vise à favoriser le retour dans le système de soins pour certains et à alléger le coût des cotisations pour beaucoup d'autres.

Sans questionnaire de santé et sans condition de revenu, « Ma Commune Ma Santé » s'adapte à vos besoins et assure une couverture de soins à plusieurs niveaux avec des tarifs négociés et des services spécifiques.

Des permanences se dérouleront à la mairie où un référent de l'association ACTIOM vous aidera dans votre comparatif entre votre couverture actuelle et la gamme de solutions proposées :

- le vendredi 16 octobre de 14 h à 18 h
- le vendredi 20 novembre de 14 h à 18 h
- le vendredi 18 décembre de 14 h à 18 h

Nous vous conseillons de prendre rendez-vous en appelant la mairie au 05 61 76 29 88 ou le centre d'accueil téléphonique d'ACTIOM au 05 64 10 00 48.

PINSAGUEL, L'AVENIR ENSEMBLE – Majorité municipale

Venant clore une campagne électorale qui a porté sur la transition écologique, la solidarité et la préservation du bon vivre de notre village, les électrices et électeurs pinsaguelois nous ont, par leurs votes du 15 mars, confirmé leur confiance. Nous les en remercions très sincèrement en ayant conscience que ce vote salue le travail accompli par la Municipalité sortante et qu'il soutient le projet d'une équipe renouvelée.

Nos engagements et les valeurs républicaines vont continuer de guider notre action pour conduire les projets du mandat en recherchant l'équilibre le plus juste possible entre intérêt collectif et attentes individuelles. Nous savons d'expérience que ce n'est pas facile mais nous savons aussi que l'écoute et le respect de nos concitoyens, le travail, les liens de proximité, finissent toujours par porter leurs fruits.

Nous mettrons en œuvre notre projet et honorerons les engagements que nous avons pris devant vous avec toute la transparence et la rigueur nécessaires qui sont les nôtres.

Concernant l'expression libre de la minorité, ce progrès introduit par la loi correspond à notre conception de la démocratie au service de l'action publique. Nous souhaitons que l'exercice de ce droit républicain soit utile aux Pinsaguelois afin que la diversité des opinions face aux projets municipaux contribue à l'amélioration de la qualité de vie dans notre commune.

La prise de fonctions qui étaient nouvelles pour plus de la moitié des élus a été dynamisée par notre motivation et renforcée par le partage d'expérience que nous ont proposé les élus sortants. Cela a permis à notre équipe de relever les premiers défis auxquels elle a été confrontée en faisant face aux conséquences d'une crise sanitaire sans précédent. Cela nous a ensuite permis de poser les bases de notre organisation en veillant à transposer les valeurs qui nous unissent dans la répartition de nos attributions pour que sens des responsabilités, implication et esprit d'équipe soient au rendez-vous de notre action quotidienne, car nous savons qu'ils sont les conditions du succès de notre entreprise.

Que ce soit en matière d'urbanisme et d'équipements municipaux, de vie associative et culturelle, de transition écologique, d'éducation et de jeunesse, de solidarité et d'action sociale, les projets majeurs de notre mandat sont d'ores et déjà sur les rails et nous vous tiendrons régulièrement informés de leur avancement.

Avec l'assurance de notre très cordial dévouement.

Emmanuelle Bouvet pour La Majorité municipale « Pinsaguel, l'Avenir ensemble »

ÉVEIL PINSAGUELOIS – Opposition municipale

Le 15 mars 2020 s'effectuaient les élections municipales sur notre commune dans des conditions inédites. La pandémie qui s'est abattue sur notre pays et la peur légitime qu'elle a générée sur la population n'a eu que pour effet de battre le record d'abstention (55,34 %) pour cette élection pourtant plébiscitée par les Français. Moindre sur Pinsaguel, elle atteignait tout de même 48,39 %, un record absolu !

Pour autant, les élections ont été administrativement validées et vu la différence de voix sur cet unique scrutin nous prenons acte de la décision des courageux votants.

Notre liste « Éveil Pinsaguelois » a été créditée de près de 30 % des voix (soit 3 conseillers élus) et c'est bien grâce à vous que nous avons installé une « opposition » au sein de la Municipalité et nous vous en remercions.

La nouvelle loi « NOTRe » nous permet enfin de nous exprimer sur ce journal local avec des modalités qui seront votées en conseil municipal. La proposition prévue par les élus est de « 1300 caractères espaces compris » soit la longueur de ce texte. Vous comprendrez donc la difficulté de vous rendre compte semestriellement de nos actions municipales ! Nous ferons tout pour vous représenter dans une opposition constructive toujours en accord avec les idées et valeurs que nous défendons.

Les élus de l'opposition

PERMANENCES

> CONCILIATEUR DE JUSTICE

Les rendez-vous avec M. SOUCASSE sont à prendre auprès de la mairie de Seysses au 05 62 11 64 64.

> CCAS

Pour contacter M^{me} Corinne Paillas, maire adjoint aux Solidarités : 06 72 35 74 20
ou par e-mail ccas@mairie-pinsaguel.com

> AVOCAT

Tous les derniers vendredis du mois de 14 h à 17 h en mairie.

> ÉCRIVAIN PUBLIC

Tous les derniers mercredis du mois de 14 h à 16 h en mairie.

RAMASSAGE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

Les mercredis : 7 octobre, 21 octobre, 4 novembre, 18 novembre, 16 décembre.

Le gazon et les feuillages doivent être mis dans des sacs non fermés.

Les branches doivent être mises en fagot attaché, longueur maximum : 1 mètre. Ne sont pas acceptés les troncs et les grosses branches.

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Les jeudis 8 octobre et 5 novembre.

Rappel : un encombrant est un déchet qui, en raison de son volume ou de son poids, n'entre pas dans le coffre d'une voiture. Un doute, une question : contactez le 05 34 46 30 50.

DATES DES PROCHAINES SESSIONS LUDOTHÈQUE (GRATUIT – À LA MUSCADELLE)

Vendredi 9 octobre (9 h 15 – 11 h 45)

Vendredi 16 octobre (9 h 15 – 11 h 45)

Vendredi 23 octobre (9 h 15 – 11 h 45)

Vendredi 6 novembre (9 h 15 – 11 h 45)

Vendredi 13 novembre (9 h 15 – 11 h 45)

Vendredi 20 novembre (9 h 15 – 11 h 45)

Vendredi 27 novembre (9 h 15 – 11 h 45)

Vendredi 4 décembre (9 h 15 – 11 h 45)

Vendredi 11 décembre (9 h 15 – 11 h 45)

Vendredi 18 décembre (9 h 15 – 11 h 45)

Vendredi 8 janvier (9 h 15 – 11 h 45)

Vendredi 15 janvier (9 h 15 – 11 h 45)

Vendredi 22 janvier (9 h 15 – 11 h 45)

PACS sur rendez-vous en mairie les mercredis et vendredis après-midi de 14 h 30 à 17 h 30. RDV : 05 61 76 29 88.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- > Elena RAUX GUERRERO, née le 22 mars 2020
- > Juliana MEZAACHE, née le 9 avril 2020
- > Oma DENCAUSSE, née le 21 avril 2020
- > Diégo PERRIN, né le 16 mai 2020
- > Lisa BACHERE, née le 22 mai 2020
- > Paul DUBERNET de GARROS, né le 2 août 2020
- > Loup SAVEAN, né le 11 août 2020
- > Nathanaël Caimant, né le 12 août 2020

MARIAGES

- > Éric FIORAMONTI et Karine LEFRANC, le 29 février 2020
- > Sabrina AUCANT et Justine PRADÈRE, le 29 août 2020

DÉCÈS

- > Michel LATOUR, décédé le 13 janvier 2020
- > Raymond PONCET, décédé le 23 janvier 2020
- > Christiana FOURES, décédée le 28 janvier 2020
- > Clodia MARTHE-ROSE, décédée le 10 février 2020
- > Louise DUPUY, décédée le 5 mars 2020
- > Odette DELORD, décédée le 19 mars 2020
- > Andrée DANIEL, décédée le 22 mars 2020
- > Manuel FERREIRA, décédé le 22 avril 2020
- > Ginette DUQUE, décédée le 13 mai 2020
- > Émile LONGO, décédé le 3 juin 2020
- > Mario GIOIA, décédé le 4 juin 2020
- > Francis VIEILLARD, décédé le 8 juin 2020
- > Yves MOURLANE, décédé le 22 août 2020
- > Andrée RESSEGUIER, décédée le 26 août 2020
- > Marguerite RAMOND, décédée le 10 septembre 2020
- > Jacqueline GAUBERT, décédée le 11 septembre 2020
- > Léonce PERIES, décédé le 12 septembre 2020

Compte-tenu de l'application de « protocoles covid » certains événements pourraient être amenés à être reportés, annulés ou revus. Dans tous les cas, nous vous invitons à respecter l'ensemble des gestes barrières et les consignes des organisateurs lors de ces rendez-vous.

INSCRIVEZ-VOUS À LA NEWSLETTER DE PINSAGUEL



Pour être informé-e de l'actualité de Pinsaguel, inscrivez-vous à la newsletter
 > directement à la mairie
 > par e-mail : communication@mairie-pinsaguel.com
 en précisant nom, prénom et « Abonnement newsletter »

FIBRE OPTIQUE

Maintenant que la plupart des adresses de la commune sont éligibles à internet par la fibre optique, le conseil départemental de la Haute-Garonne et Fibre31 organisent une permanence afin de répondre à vos interrogations et prendre en compte vos demandes le **jeudi 15 octobre de 17h à 20h** à la salle des fêtes. Rendez-vous sur inscription auprès de l'accueil de la mairie au 05 61 76 29 88.

16 >

OCTOBRE 2020

Samedi 3 octobre, 17 h
 Conférence « Les Ysalguier », précédée par l'assemblée générale de l'association Les Amis de la Cité des Confluences.
 Gratuit.
 > Salle des fêtes

Samedi 10 octobre, 9 h
 Opération « Village Propre » Ramassage de débris dans la commune.
 > RDV dans la cour de la mairie

Samedi 10 octobre, 10 h 30
 Atelier nutrition « Se préparer aux maux de l'hiver » animé par Sophie Gauderic, naturopathe. Gratuit et sur inscription.
 > Médiathèque Salou Casais

Du 20 octobre au 25 novembre
 Exposition « Les Mangas »
 > Médiathèque Salou Casais (aux heures d'ouverture)

Vendredi 30 octobre, 20 h
 Soirée jeux de société, spécial « Halloween ». Gratuit, sur inscription (auprès des bibliothécaires) : 05 61 76 88 68.
 > Médiathèque Salou Casais

NOVEMBRE 2020

Vendredi 6, samedi 7 et dimanche 8 novembre
 Exposition de l'association Pinsaguel'Art.
 > Salle des Fêtes

Mercredi 11 novembre, 11 h
 Cérémonie de commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918.
 > Monument aux morts (place de la Liberté)

Samedi 14 novembre, dès 9 h
 Forum écocitoyen organisé par l'association Pinsaguel En Transition.
 > Salle des fêtes

Vendredi 20 novembre
 Conférence « Droits humains et changements climatiques » avec Amnesty International, organisée par l'association Les Amis de la Cité des Confluences.
 > Salle des fêtes

Vendredi 27 novembre, 20 h 30
 Projection du film *Le Silence des autres* de Almudena Carracedo et Robert Bahar, suivie du témoignage de Christine Martinez-Medale.
 > Médiathèque Salou Casais

DÉCEMBRE 2020

Du 1^{er} décembre au 16 janvier
 Exposition « Au fil des mots ».
 > Médiathèque Salou Casais (aux heures d'ouverture)

Vendredi 4 décembre, 18 h 30
 Apéro littéraire.
 > Médiathèque

Mercredi 9 décembre, 14 h 30
 Atelier déco « Noël ». Gratuit et sur inscription (places limitées).
 > Médiathèque Salou Casais

Vendredi 11 décembre, 18 h 30
 Vernissage exposition « Au fil des mots ».
 > Médiathèque Salou Casais

Samedi 12 & dimanche 13 décembre
 Noël au village.
 Plus d'informations à venir

JANVIER 2021

Vendredi 8 janvier, 18 h 30
 Vœux de la municipalité.
 > Salle des fêtes

Dimanche 10 janvier, 12 h
 Repas des aînés. Sur invitation et inscription.
 > Complexe de la Muscadelle